

LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Rencontre du 04 avril 2006

Compte rendu

Accueil : Moïse LEFRANC, ADEME Picardie

La réunion de ce jour est la troisième d'une série de rencontres que l'ADEME Picardie s'est proposée d'organiser, à la demande des acteurs du territoire, afin de susciter des échanges et de rassembler des éléments de réponse sur l'avenir de la gestion des déchets en Picardie.

Un certain nombre de thèmes ont été identifiés dans le cadre de ce réseau d'échanges techniques, ils seront abordés lors de rencontres régulières organisées sur une durée de 2 ans. Le programme initial est susceptible d'évoluer en fonction des attentes des participants et membres de ce réseau technique.

Pour compléter ces rencontres, un outil d'échange à distance, accessible par Internet, permet à tous d'accéder aux sources d'informations de référence, d'ajouter un commentaire ou une question, ou encore d'émettre des propositions. Ce blog a pour vocation d'être un **lieu permanent d'échange**.

Suites données aux précédentes réunions :

- Le 31 janvier 2006, le thème des DASRI des particuliers avait été abordé. Depuis, des collectivités, notamment la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis ou la Communauté de Communes du Val de l'Aisne, ont pris des initiatives sur leur territoire.
- Le 15 novembre 2005, la réunion du réseau était consacrée à la gestion de l'amiante-lié. A cette occasion, certaines collectivités avaient souhaité que les gardiens de déchetteries qui accueillent l'amiante-lié puissent bénéficier d'une formation. Nous organiserons donc une formation très prochainement. Des premiers contacts ont été pris avec les collectivités qui récupèrent déjà l'amiante-lié pour connaître leur intention de faire participer leurs gardiens. Si d'autres collectivités en manifestent le souhait, elles peuvent nous contacter.

La thématique de cette 3^{ème} rencontre concernait la prévention de la production de déchets. En effet, les 10 dernières années ont été consacrées à équiper la région d'outils permettant une meilleure gestion des déchets (déchèterie, collecte sélective, plate-forme de compostage...). Cela a permis d'augmenter de façon significative la valorisation des déchets. Néanmoins, dans le même temps, la production de déchets n'a cessé d'augmenter (elle a doublé entre 1960 et aujourd'hui !). Ainsi, il nous faut à présent porter une attention toute particulière et mener des actions qui permettront de prévenir la production de déchets.

Nous avons donc souhaité, cet après-midi, prendre un moment pour faire un point sur ce thème de la prévention. C'est une première étape, un temps que nous prenons aujourd'hui pour partager ou remettre à jour, des connaissances de base sur la notion de « Prévention ».

Pour cela, il est proposé de structurer cette rencontre autour de 4 axes :

- la présentation du plan national de prévention des déchets (Sophie Rouat, ADEME Picardie),
- la présentation des enjeux et de dynamiques de prévention des déchets conduites sur d'autres territoires (Bruno Genty, consultant spécialisé en prévention des déchets),
- la présentation de quelques expériences conduites en Région Picardie (Gilles Daugeron, bureau d'études Cap3c),
- la présentation d'une proposition d'action régionale autour d'un plan régional de prévention des déchets (Moïse Lefranc, ADEME Picardie).

1. Présentation du plan national de prévention des déchets, Sophie ROUAT - ADEME Picardie

Sophie Rouat a réalisé une présentation synthétique du plan de prévention national des déchets, mis en place en 2004.

Le diaporama de présentation peut être téléchargé sur le blog du réseau d'échanges techniques.

2. Présentation de dynamiques de prévention des déchets, Bruno Genty, consultant

Bruno Genty est à l'origine de formations spécialisées sur le thème de la prévention et a réalisé un recensement des bonnes pratiques sur des programmes locaux de prévention des déchets, en France et à l'étranger.

Il a réalisé au cours de cette rencontre une présentation détaillée de l'état actuel des dynamiques de prévention, rappelant les définitions initiales "de quoi parle-t-on ?", les solutions envisageables "où trouver matière à évitement ?", présentant des actions conduites à l'étranger "comment font les autres ?" et pointant la "pertinence de l'approche territoriale".

3. Présentation de quelques expériences et actions conduites en Région Picardie - Gilles Daugeron, Cap3c

Des initiatives ont également été conduites en Picardie. 9 expériences et actions liées à la prévention (non exhaustives) ont été identifiées et sont présentées dans des fiches action qui figurent dans le dossier remis aux participants :

- Une journée pour apprendre à réduire notre production de déchets (action de sensibilisation conduite sur des supermarchés du bassin Creillois par le SMVO),
- Des collégiens éco-citoyens (initiatives prises par le Collège Jean Rostand de Château-Thierry pour mobiliser des élèves sur les thématiques déchets),
- Des interventions de sensibilisation sur la prévention des déchets auprès des enseignants et animateurs par la responsable de l'éducation à l'environnement de l'ADEME Picardie,
- L'opération Stop Pub (concours sur la réalisation des autocollants) conduite par le Syndicat Valor'Aisne,
- La mise en place d'un tri du papier et la sensibilisation à son utilisation optimale dans les services administratifs par la Communauté de Communes du Plateau Picard,
- La mise en place de la redevance incitative à partir de janvier 2007 sur le territoire de la Communauté de Communes du Plateau Picard,

- La dynamique régionale des recycleries, dont le réseau est en plein essor en Picardie,
- La mise en place d'une action collective pour la suppression de la distribution des sacs plastiques jetables, initiée par la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Abbeville,
- Le développement du compostage individuel, avec 39 collectivités participantes aujourd'hui en Picardie.

Les fiches action présentant ces expériences conduites en Picardie peuvent être téléchargées sur le blog.

4. Proposition d'un plan régional de prévention des déchets, Moïse Lefranc, ADEME Picardie

Le Conseil Régional de Picardie et l'ADEME ont émis la proposition de mettre en oeuvre un plan régional de prévention des déchets pour les 2 ans à venir.

Dans un premier temps, il est proposé d'organiser en septembre 2006 une formation sur ce thème, largement ouverte aux participants de ce réseau d'échanges techniques (collectivités, administrations publiques, associations...).

Cette formation aurait notamment pour objet de réaliser un Plan Local de Prévention, de définir des stratégies d'action précises, coordonnées sur le thème de la prévention au sein des structures des participants.

Dans un second temps, il est envisagé de proposer un accompagnement sur le terrain des actions qui auront été définies lors la formation. Passer de la théorie à la mise en place concrète d'un Plan Local de Prévention. Pour cela, il est envisagé d'apporter un soutien financier significatif conjoint de l'ADEME et du Conseil Régional dans le cadre du FREMEDE à l'issue d'un appel à candidature de collectivités souhaitant s'engager fortement dans cette voie.

Les modalités d'organisation de cette proposition (formation + accompagnement) seront diffusées par voie postale et sur le blog. Le Conseil Régional et l'ADEME sont ouverts à toutes les idées pour enrichir cette proposition de plan régional.

Les réactions des participants sont limitées sur l'opportunité de mettre en place cette formation, puis cet accompagnement dans le cadre d'un plan régional, mais le sujet de la prévention semble suffisamment consensuel pour que les collectivités représentées assurent qu'elles participeront à ces actions (une personne semble s'être faite la porte-parole des collectivités présentes).

5. Interventions et questions des participants

- Les collectivités sont évidemment convaincues de l'importance de la mise en oeuvre de la politique de prévention. La difficulté provient surtout de la communication, comment faire comprendre cette importance dans les gestes quotidiens ? Il faut trouver des relais pédagogiques, à ce titre, il est important de s'adresser aux enfants. Les écoles primaires sont des lieux privilégiés pour la sensibilisation. Par ailleurs, il est important pour les collectivités d'être appuyées pour constituer des argumentaires convaincants autour de la prévention.
- Sur les 3 départements picards, lesquels sont les plus avancés pour la mise en place de commissions spécialisées de la prévention des déchets au sein des Conseils Généraux?

Il n'y a pas de commissions "prévention des déchets" proprement dites. Par contre, les poli-

tiques de prévention sont maintenant intégrées dans les révisions des plans départementaux d'élimination des déchets. C'est notamment le cas dans la Somme, et celui de l'Aisne intégrera cet aspect également. Dans l'Oise, c'est un sujet de discussion actuellement, qui reste peu avancé pour le moment.

- Il faut être attentif à ne pas tomber dans une dérive qui consisterait à considérer que la prévention relève uniquement de la communication. La prévention contient de la communication certes, mais elle va aussi bien au-delà. On pourrait prendre l'exemple de l'articulation entre le tri et la prévention qui n'est pas toujours très cohérente. Les guides de tri distribués par les collectivités n'incitent pas toujours aux démarches de prévention de la production de déchets. Il existe une formule simple mais qui est très parlante : "Trier c'est bien, jeter moins c'est mieux". De même, les enfants constituent effectivement une cible importante pour l'avenir, mais ce ne sont pas eux les acheteurs d'aujourd'hui. Ils sont moins directement producteurs de déchets que ne le sont leurs parents.
- Les expériences de prévention, comme celles qui ont été citées, sont-elles recensées sur un site Internet ?
L'ADEME Picardie prévoit de mettre en ligne sur le blog du réseau l'inventaire réalisé par Bruno Genty. Une bibliographie y figurera notamment.
- Le système pervers que l'on a mis en place dans le cadre du tri laisse tout de même un peu dubitatif quand à l'efficacité réelle de politiques de prévention. Dans le processus actuel, plus on collecte d'emballages, plus on reçoit de subventions. C'est un encouragement à collecter plus et donc à produire davantage de déchets. Il n'est pas logique d'avoir commencé à encourager le tri avant de mettre en oeuvre des politiques de prévention.
- Intellectuellement, il n'est effectivement pas très cohérent d'avoir développé le tri et de ne s'inquiéter qu'après des efforts de prévention. Malgré tout, le tri a ceci de bénéfique qu'il aura permis aux citoyens de "mettre le nez dans leurs poubelles", de prendre conscience de ce qu'elles contiennent.
- Le tri a tout de même un lien direct avec la prévention. Les résultats du compostage individuel sont significatifs : les habitants trient et valorisent mieux, grâce à cette mesure, ils diminuent leur production.
- La prévention est l'occasion d'aller vers les usagers et de communiquer sur un autre thème que le tri, qui est devenu un peu exclusif.
- Si le problème de la production de déchets se pose autant, n'est-ce pas aussi du fait de la dérive des producteurs industriels qui emballent de manière excessive les biens de consommations ?
- Il est certain que la prévention doit inclure un volet en direction de la production industrielle, mais il est parallèle à celui qui doit être réalisé auprès des consommateurs. Chaque acteur de la filière doit jouer le jeu de la prévention (consommateurs comme industriels). Les consommateurs restent les décideurs finaux. Il leur revient aussi de refuser de consommer des biens trop producteurs de déchets.
- Les usagers pourraient apprendre à résister au marketing et à faire le choix de produits plus respectueux de l'environnement. La prévention passe avant tout par l'éducation.
- Mais le marketing pourrait également se concentrer davantage sur des produits "vertueux".

- Pourquoi a-t-on abandonné le principe de la consigne en France, alors qu'il fonctionne bien dans un pays comme la Belgique ?
La législation de 1992 proposait 3 alternatives : la consigne, la récupération des emballages par les industriels qui en étaient producteurs, ou une cotisation auprès d'un éco-organisme chargé d'organiser la collecte. Les producteurs ont massivement choisi cette dernière solution et les systèmes de consigne ont finalement été abandonnés.
- Question annexe sur les déchets d'équipements électriques et électroniques, où en est-on aujourd'hui ?
4+1 éco-organismes sont aujourd'hui en cours d'agrément auprès du Ministère de l'Ecologie. Un supra éco-organisme devrait les fédérer et jouer le rôle d'interface avec les collectivités locales. La collecte en déchèterie devrait être gratuite pour les collectivités, mais payante pour les consommateurs qui paieront une "éco-tax" lors de l'achat.

5. Conclusions et suites

La rencontre de ce jour a permis d'aller dans le sens de ces réseaux d'échanges techniques : mettre en place des projets dans des filières nouvelles et partager des outils pour les réaliser.

L'ensemble des outils évoqués au cours de cette rencontre sont diffusés sur le blog du réseau.

La prochaine rencontre organisée dans le cadre des réseaux d'échanges techniques devrait avoir lieu en juin ou en septembre prochain. Le thème de cette 4ème rencontre reste à définir.